

GREPOM/BirdLife Maroc recrute un(e) Photographe professionnel contractuel

Type de contrat : consultant

Date limite de réception 21 Août 2019

Le GREPOM est une organisation non gouvernementale à but non lucratif, créée le 07 mai 1993, selon la Loi marocaine, à l'initiative d'un groupe de chercheurs et d'amateurs d'oiseaux sauvages. Son siège est à l'Institut Scientifique, Avenue Ibn Battota, Agdal, Rabat. Il est le représentant de BirdLife International au Maroc, organisation mondiale dont l'objectif principal est de conserver les oiseaux sauvages.

Le GREPOM agit selon la constitution et les lois marocaines et indépendamment de toute autre entité ; il peut cependant établir des partenariats avec des groupements associatifs nationaux ou des organisations internationales, tant que leurs objectifs et leurs modes d'action s'accordent avec les siens.

Le GREPOM, de par la portée nationale de ses objectifs et la diversité des compétences qu'il regroupe (enseignants, chercheurs, étudiants, gestionnaires des espaces naturels, amateurs etc.), offre un cadre d'action et de partage pour une meilleure préservation de la Nature au Maroc.

Les missions du GREPOM, définies autour de la conservation des oiseaux sauvages et de leurs habitats au Maroc, sont fondées sur des concepts de développement durable, incluant le bien-être des populations humaines en relation avec la nature. Pour réaliser ses missions, le GREPOM s'investit dans tous les domaines qui se trouvent en amont de la conservation des oiseaux : amélioration de la connaissance écologique, éducation à l'environnement et sensibilisation du public, conception et application d'outils et de référentiels techniques, évaluations environnementales, développement humain etc.

Contexte

Chaque année, les oiseaux de mer, les tortues de mer, les dauphins, les requins, les raies et autres formes de vie marine sont capturés dans des filets de pêche et des hameçons. Lorsqu'ils sont pris dans les engins de pêche, ils meurent soit de blessures, soit ils se noient.

Cela s'appelle des «prises accessoires», car ces animaux n'étaient pas destinés à être capturés en premier lieu.

Cette consultation en photographie fait partie des actions de communication et de sensibilisation programmées dans le cadre du projet « Comprendre les prises accidentelles d'espèces vulnérables de plusieurs taxons en Méditerranée et mettre à l'essai des mesures d'atténuation » mis en œuvre au Maroc par le GREPOM, pour le volet communication/sensibilisation et par l'INRH pour le volet de surveillance scientifique des prises accidentelles.

Missions

Le photographe est tenu de réaliser des prises de vue qui visent à mettre en valeur à la fois la beauté de la diversité marine méditerranéenne et de la pratique de la pêche au nord du Maroc, ainsi que les réalités quotidiennes du travail des pêcheurs, allant de clichés magnifiques autour de la Méditerranée à des prises de vue des impacts de certaines pratiques de pêche sur les espèces marines, avec une concentration sur les captures accidentelles des espèces vulnérables (oiseaux de mer, tortues de mer, mammifères marins, requins et raies, coraux et éponges).

Ces photos ont pour mission de créer un sentiment d'émerveillement et à la fois de tristesse au regard du sort de certaines espèces emblématiques (comme mentionné ci-dessus) prises dans des filets de pêche ou accrochées à des hameçons.

Le photographe est tenu de réaliser des prises de vue à bord des bateaux de pêche au niveau de différents ports (au moins 2 ports M'diq et El Hoceima). L'obtention des autorisations d'embarquées sera facilitée par l'INRH, partenaire du projet.

Le photographe est tenu de remettre les photos prises avec une fréquence bimensuelle (tous les 15 jours) ;

Le photographe est tenu de remettre au moins 80 photos dont en priorité des photos :

- Montrant de belles volées d'oiseaux de mer, dauphins, baleines, phoques moines, requins, raies, tortues de mer, les côtes et la nature autour de la Méditerranée
- Montrant des animaux en interactions avec les bateaux lors des opérations de pêche (par exemple, à côté du bateau ou du filet sans être pris)
- Montrant des animaux marins emblématiques capturés par les engins de pêche des bateaux
- Montrant des pêcheurs libérant des espèces vulnérables qui sont capturées vivantes (si possible)

Le photographe est tenu d'assurer le traitement, l'indexation, la finition et l'archivage des photos en vue de leur insertion dans différents supports de communication;

STYLE DES PHOTOS PRISES PAR LE PHOTOGRAPHE :

Les photos de captures accidentelles ne doivent pas être sanglantes mais plutôt belles et tristes, voire déchirantes.

Les photos doivent avoir des couleurs vives avec différents bleus. Les photos marron ne sont pas recherchées.

Les photos doivent être bien éclairées et avoir une résolution élevée, adaptées à l'impression en grandes tailles (au moins au format A1).

LIVRABLES :

Le photographe devra remettre à l'Association :

- Une copie de toutes les photos prises sur un support DVD et/ou clé USB. Un envoi des photos par courrier électronique est également demandé.
- Le photographe devra tout au long de la mission se mettre en parfaite conformité avec la législation en vigueur concernant le droit à l'image.

Profil requis

- Titulaires d'un diplôme d'un diplôme en photographie délivré par une école ou un institut spécialisé.
- Avoir une expérience en photographie et en réalisation de clichés à l'extérieur du studio
- Avoir de l'expérience en photographie paysagère et animalière
- Avoir de l'expérience en milieu marin (ne pas être sensible au mal de mer ; être capable de prendre des clichés avec la houle et le bateau qui bouge) ; une expérience avec les pêcheurs serait un plus
- Attester un grand intérêt pour la conservation de la nature.
- Être prédisposé(e) à la mobilité fréquente dans diverses régions du Maroc.
- Disposer d'un appareil photo professionnel et des accessoires adéquats en fonction de leurs spécificités

Les candidats sont également jugés sur leurs compétences et aptitudes en manière de :

- Rigueur dans la planification et la gestion des actions
- Bonne culture de l'image et sensibilité artistique
- Créativité / transmission des émotions
- Sens de l'observation
- Patience
- Communication /sens du relationnel
- Création de synergie parmi les équipes de travail
- Maîtrise de l'informatique et des logiciels de retouche et de montage

Modalités de sélection

La sélection sera effectuée en deux étapes :

1. Classification des dossiers de candidature en fonction des profils ;
2. Entretiens avec les candidats présélectionnés

Type de contrat

Contrat à Durée Déterminée : 2 mois (du 1^{er} Septembre au 31 Octobre 2019).

Le consultant percevra une somme totale de 40.320Dhs (Quarante mille trois cent vingt dirhams).

Réception des candidatures

Le dossier de candidature doit comporter les documents suivants :

- Curriculum vitae (CV) du candidat ;
- Copie légalisé du (ou des) diplômes
- Tout document justifiant que le candidat possède le profil requis (expérience, lettres de référence, formations supplémentaires, exemples de travaux réalisés...).

Le dossier de candidature doit être envoyé en format numérique à l'adresse électronique du GREPOM kbourass.grepom@gmail.com et à nhelouazzani.grepom@outlook.fr, en inscrivant dans l'objet "Candidature au poste Photographe_GREPOM_2019". Il peut aussi être déposé auprès du bureau exécutif du GREPOM (Résidence Oum Hani IV, Imm. 22, Appartement 3, Salé (route de Kenitra), du lundi au vendredi, entre 9:00 et 17:00 (en cas de besoin, contacter le +212 5 37 847663). La date limite de dépôt des candidatures est le 21 Août 2019.